

---

 N O T I C E
 

---

*Sur un fait observé à la fonderie de Bourth ,  
district de Verneuil , département de  
l'Eure.*

LE fait dont il s'agit est un de ceux que le hasard présente et qui font accuser la nature de bisarrerie. Le citoyen Mercier , directeur de cette fonderie , a eu l'attention de le recueillir et d'en donner connoissance à l'agence des mines. Nous croyons devoir le consigner dans ce journal , comme présentant une observation neuve sous quelques rapports , et à cause de la liaison qui se trouve entre lui et le procédé anglais qui fait l'objet de l'article précédent.

Le citoyen Mercier avoit partagé entre deux fourneaux de réverbère , chauffés par la flamme du bois , 7600 livres de fonte destinée à couler un canon. Après le temps nécessaire pour en opérer la fusion , il observa avec surprise qu'il ne coula dans le moule que 3500 à 3600 l. de fonte. Le surplus , et par conséquent la plus grande partie de la matière , resta en masse dans les fourneaux , et se trouva converti en fer *de nature* ou affiné , qui , ayant été porté au marteau de la forge , y a été cinglé et étiré

comme une loupe sortant de l'affinerie. Les citoyens Duhamel père , et Vauquelin , inspecteurs des mines , qui ont examiné un morceau de ce fer , envoyé par le citoyen Mercier , l'ont jugé de bonne qualité , quoique un peu acierin.

On savoit , comme nous l'avons dit , que lorsqu'on charge un fourneau de réverbère pour refondre du fer coulé , il reste quelquefois sur l'autel une portion de *carcas* , c'est-à-dire , du fer qui , au lieu d'entrer en fusion , a été converti en fer affiné ; mais on croyoit qu'il n'étoit possible d'obtenir de cette manière qu'une quantité médiocre de fer *de nature* ; c'étoit du moins ce qui sembloit résulter des observations faites aux fonderies du Creuzot et d'Indret , où l'on chauffe avec de la houille. Ce que le fait rapporté , par le citoyen Mercier , présente de plus nouveau , pour la France du moins , où l'expérience de Cort n'étoit pas encore connue , c'est la quantité de fer malléable obtenue dans l'opération. Pour remonter à la cause de ce phénomène , il faudroit connoître la qualité de la fonte , la disposition du fourneau et la conduite du travail. On doit inviter les artistes , et le citoyen Mercier en particulier , à répéter cette expérience , en notant exactement toutes ces circonstances. Il seroit à propos que le gouvernement fit les frais de cette entreprise , et que les essais fussent variés de plusieurs manières , en faisant usage de différens combustibles et de différentes espèces de fonte.

On ne croira pas superflu d'apporter les plus grands soins à cet objet , si l'on songe qu'il s'agit

d'une méthode qui peut opérer une utile révolution dans l'art de traiter le fer. En effet, si l'on parvenoit à la rendre d'un usage certain et généralement adopté, il deviendrait possible de supprimer la plus grande partie des roues et des soufflets des affineries, d'établir des usines dans des lieux où l'on ne peut en élever maintenant faute de courans d'eau, et de réserver ceux-ci pour la fabrication des fers de tous les petits échantillons, dont une grande partie nous vient de l'étranger.

On gagneroit aussi sur le temps, sur la consommation du combustible, et probablement sur le déchet.

Le citoyen Mercier estime que l'économie du bois seroit de près de moitié, et qu'on affinerait un millier de fer avec la valeur de huit sacs de charbon, tandis qu'il en faut quinze par le procédé en usage dans le département de l'Eure. Il pense aussi que le déchet, qui va maintenant à 36 pour 100 dans les forges de ce département, se trouveroit réduit à 20 pour 100 par la nouvelle méthode.

On ne peut qu'attendre, avec impatience, le résultat des expériences, pour asseoir une opinion sur la réalité et l'étendue de ces avantages.

---

## INSTRUCTION

*Sur les tourbières, l'extraction des tourbes, la conservation et l'usage de ce combustible;*

Par RIBAUCOURT, et publiée par l'Agence des Mines.

---

QUOIQUE la tourbe et ses avantages soient connus en France depuis long-temps, cependant son usage a été borné jusqu'à nos jours aux départemens de la Somme et du Pas-de-Calais, à quelques cantons de ceux de l'Oise, de l'Eure et d'un petit nombre d'autres; il en est plusieurs dans la République où son nom n'est pas même connu, et cependant il existe à peine une vallée qui ne recèle ce précieux combustible. On le trouve aussi communément dans les plaines sablonneuses, connues sous le nom de landes et de bruyères, et même sur quelques montagnes, sous des forêts, et des terres cultivées où on ne le soupçonneroit pas.

Combien ne seroit-il pas avantageux à la République de suppléer à la disette du bois qui se fait sentir depuis plusieurs années, par une matière qu'on peut se procurer dans une infinité d'endroits, abondamment et à peu de frais; qui peut remplacer le bois dans presque